Un monstre syrien de 26 ans renverse une Suédoise de 91 ans et lui arrache son collier (vidéo)

écrit par Jules Ferry | 12 novembre 2024





On y voit Karam Kanjo, un réfugié syrien de 26 ans (devinez sa religion), renverser une Suédoise de 91 ans et lui voler le collier en or que son mari lui avait offert il y a 50 ans.

La victime se rendait justement sur la tombe de son mari.

Il y a quelque temps, le même Syrien au casier bien chargé a violé une autre femme en Suède !

Le demandeur d'asile syrien va être expulsé de Suède.

L'agression devrait raviver le débat sur l'immigration dans le pays.

Vidéo :

https://resistancerepublicaine.com/wp-content/uploads/2024/ 11/ssstwitter-com 1731344278745.mp4



Karam Kanjo, 26 ans, a été filmé par vidéosurveillance du

métro en train d'agresser la victime âgée, alors qu'elle se rendait sur la tombe de son mari, le 29 août dernier.

Les images montrent Kanjo, qui est entré en Suède en 2015 pendant la crise des migrants en Europe et qui était en liberté conditionnelle après avoir violé une autre femme en 2021, en train d'attaquer sa victime âgée à mi-chemin dans les escaliers de la gare de Sollentuna, au nord-ouest de Stockholm.

On voit la victime se débattre pendant une seconde, avant que les deux corps ne dégringolent les escaliers, tandis que l'homme saisit les colliers de la victime, lui infligeant de graves blessures. Un témoin de l'agression a été vu en train de courir pour se mettre à l'abri, laissant la femme âgée derrière lui.

Après avoir roulé jusqu'au bas des escaliers, Kanjo s'est levé et lui a arraché ses chaînes, avant de s'éloigner calmement et de laisser la femme âgée allongée sur le sol, tandis que deux femmes descendaient les escaliers pour lui venir en aide.

Interrogée par la police, la victime s'est dite pétrifiée par cet épisode et a affirmé qu'elle n'avait jamais connu une telle violence de sa vie.

Lundi dernier, il a été condamné à cinq ans et demi de prison et a reçu l'ordre d'être expulsé vers la **Syrie** après avoir été reconnu coupable de vol aggravé, d'une violation de la législation suédoise sur les armes blanches et d'une infraction à la législation sur les stupéfiants.

En outre, il doit lui verser 93 100 couronnes suédoises (8000 €) à titre de dommages et intérêts.



Kanjo, condamné pour viol, a commis au moins 19 crimes depuis son entrée dans le pays en 2015, dont des vols aggravés et des tentatives de vol aggravé en 2018 et 2020.

Il a été condamné à deux ans et demi de prison pour avoir violé une femme en 2021, mais a bénéficié d'une libération conditionnelle alors qu'il lui restait près d'un an à purger.

Et les bonnes âmes qui répétaient en 2015 : Les Sans-papiers ne sont pas dangereux, ils sont en danger !

Images : police suédoise, montage d'en-tête ; <u>Samnytt</u>